

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département
des
Alpes-Maritimes

COMMUNE DE LA PENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 03-10/2020 DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Séance du : 2 octobre 2020

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Loïc DAUMAS, maire.

OBJET

Pose de garde corps

Rue du Pontis et Ecole

Étaient présents :

Loïc Daumas, Marjorie Bremont, Nathalie Nguyen, André Daumas, Liliane Castagnoli, Hélène Delyfer, Danièle Giaume, Ivan Martouzet, Roger Saule, Michel Jeannot, André Fabrizio

Secrétaire de séance : Marjorie Bremont

Date de convocation :

28.09.2020

Date d'affichage :

28.09.2020

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de poser des garde corps dans la rue du Pontis et à l'école pour des raisons de sécurité.

Le montant des travaux s'élève à 14.688€ HT.

le Conseil Municipal après en avoir délibéré

ACCEPTE de faire les travaux de pose de garde corps dans les rues du village pour un montant de 14.688 € HT.

SOLLICITE une subvention du Conseil Départemental la plus élevée possible

Voté 9 voix pour - 2 abstentions

Sollicite de Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes le visa de la présente délibération

Le Maire



Loïc Daumas.